

Le dossier des retraites n'est pas clos disait la CGT au lendemain de la réforme Fillon en 2003. Nous affirmions que les salariés, trompés par les manœuvres d'opposition du gouvernement au nom de l'équité de traitement, trouveraient quelques velléités à se retrouver dans la rue contre cette réforme économiquement et socialement injustifiable.

L'article 5 de la loi Fillon, prévoyait entre autre une clause de révision de la durée de cotisation en fonction de l'évolution de la situation des régimes de retraite. Il fallait bien être naïf pour penser que le gouvernement pourrait ne pas aggraver les conditions de départ à la retraite.

Au-delà de toute négociation et débat sérieux sur la question, c'est en toute logique (celle du gouvernement voulu par le patronat) que celui-ci propose un allongement de 1 an de la durée des cotisations d'ici 2012 sans avoir entre autre réglé la question de la pénibilité au travail et des conditions de départ anticipé pour les salariés concernés.

Pour le gouvernement et le patronat il faudrait accepter pour demain de travailler +, de reculer l'âge de la retraite et cumuler emploi et retraite alors que parallèlement, ce sont 60 milliards d'€ de cadeaux fait aux entreprises au nom de l'emploi, ce sont 27 milliards d'€ d'allègement de cotisations sociales et notamment sur les bas salaires, ce sont 15 milliards d'€ rendus aux plus riches au nom de l'égalité fiscale (bouclier fiscal), c'est par ailleurs l'accroissement du taux de productivité multiplié par 16 depuis 1945 réduisant par le même coût les capacité à développer l'emploi. Or, ce sont bien ces éléments qui pèsent sur le financement de la protection sociale. Un autre choix est possible. La situation d'aujourd'hui, même si elle a été mise à mal depuis des décennies est le résultat des progrès des sciences, des technologies et des luttes sociales. Patronat et gouvernement, n'ont jamais renoncé à vouloir récupérer ce qu'ils ont été obligés de concéder à certaines périodes. N'est-ce pas Sarkozy qui voulait balayer l'héritage de 1968.

La vraie question est bien une nouvelle répartition des richesses qui réponde aux évolutions démographiques et aux besoins de tous. D'abord par le retour au plein emploi car les 2 millions de chômeurs ainsi que les 2 millions de précaires et temps partiel pèsent dans le financement des retraites et de la protection sociale en générale ( 700 000 emplois supplémentaires, c'est un 1/2 point du PIB en plus, soit 8 milliards d'€ en plus) . Mais la question sous-entend comment avec les mêmes richesses produites assurer la solidarité intergénérationnelle ? C'est faire abstraction des gains de productivité que j'ai évoqué tout à l'heure.

Ce qui est vrai aujourd'hui, c'est qu'avec une croissance qui n'a cessée d'augmenter, alors que le nombre de retraités augmente la part du PIB consacré aux retraites ait diminuée.

La CGT dit oui à une réforme qui ne remet pas en cause les solidarités, qui mette en place un financement durable. Les réformes de 1993 à 2003 ont pour conséquence l'aggravation des inégalités, une baisse programmée du montant des retraites, un recul de société sans précédent. Il y a 3 levier essentiels sur lesquels il faut agir pour préserver, voire améliorer les conditions de départ à la retraite/

- l'emploi (taux d'activité) non pas en faisant travailler + ceux qui ont un emploi à temps plein
- réduire les exonérations des cotisations (27 milliards en 2007). Récupérer les exonérations non compensées par l'Etat (5,8 milliards en 2006)
- réformer la cotisation patronale qui est restée identique à celles de 1979 alors que les cotisations des salariés n'ont fait qu'augmenter. Les cotisations patronales pourraient d'ailleurs être modulées en fonction des choix positifs ou négatifs des employeurs vis-à-vis de l'emploi. L'assiette des cotisations pourrait également être élargie à tous les éléments de rémunération. (intéressement, stocks options, par exemple).

Au nom du réalisme économique que gouvernement et patronat nous oppose, nous qui sommes les héritiers de 68, nous disons : « Soyons réalistes, exigeons l'impossible ».